

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 81 (1993)

**Heft:** 5

  

**Artikel:** Mieux appréhender la crise !

**Autor:** Ruchti, Nicole

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-280307>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



de la promotion professionnelle. L'avenir est à la créativité, à l'invention de nouveaux styles de vie et de travail. L'organisation actuelle craque. Il faudrait créer un modèle qui n'opère pas de distinction entre travail à temps partiel et travail à plein temps mais qui module les durées du travail en fonction des conditions de vie et de famille.

Les congressistes rappellent aussi leurs exigences quant à un congé de maternité d'au moins seize semaines, d'un congé parental et d'un congé pour soins aux enfants. Elles évoquent aussi l'insuffisance des infrastructures de garde des enfants.

## Du côté des assurances

Les femmes occupent les emplois non qualifiés et mal payés, ceux qui sont aujourd'hui souvent supprimés du fait des restructurations. L'assurance chômage finance le perfectionnement des plus performants. Il serait juste qu'elle vienne aussi en aide aux femmes sans formation afin de leur garantir de meilleures qualifications professionnelles. L'assurance devrait aussi tenir compte de la condition des femmes en mettant sur pied d'égalité responsabilités familiales et activités lucratives. Les femmes de l'USS

ont dit oui à l'AVS sociale mais non à l'élévation de l'âge de la retraite. L'individualisation des rentes et les bonus éducatif sont des mesures qui suppriment les discriminations. Toutefois, pourquoi faire payer aux femmes la facture des améliorations accordées quand celles-ci profitent aux hommes et aux femmes?

Les femmes de l'USS ne manquent pas d'idées ni de créativité. Leurs revendications s'inscrivent dans un contexte nouveau: celui d'un autre partage de l'argent, du travail, du temps et du pouvoir.

Simone Forster

# Mieux appréhender la crise!

*Canton du Jura: Bureau de la condition féminine et Université populaire s'adaptent aux nouvelles demandes provoquées par la crise.*

**C'**est arrivé lentement, mais c'est aujourd'hui une réalité: sur un marché de l'emploi catastrophique, les femmes ont toujours plus de peine à se frayer un chemin. Un constat qui est aussi celui du Bureau de la condition féminine du canton du Jura (BCF).

Le BCF a été créé en 1979. C'est dire qu'il est un observateur privilégié de l'évolution des institutions mises en place dans le cadre de l'égalité entre femmes et hommes.

Suzanne Cosandier du BCF observe: «J'ai toujours le sentiment que les femmes se gênent de recourir aux services officiels, car il y a souvent constat d'échec avant d'entreprendre une telle démarche...

Dans le Jura, le BCF est entré dans les mœurs. Les femmes nous sollicitent de plus en plus. Au début de nos activités, nous avions surtout à répondre à des questions d'ordre financier. Aujourd'hui, les femmes se préoccupent surtout de formation. Les entretiens ont changé; ils sont plus pointus. Nous questionnons les femmes sur leurs motivations avant de les aiguiller vers l'Office d'orientation. Toutefois, cet office est-il prêt à répondre aux demandes spécifiques des femmes qui souhaitent se réinsérer dans le monde du travail? Ne faudrait-il pas une préparation plus ciblée à l'intention de cette nouvelle clientèle? On peut vraiment se poser la question.»

## Fixer des priorités

Suzanne Cosandier observe aussi l'émergence de nouvelles demandes relatives à la situation personnelle et privée. «Lorsque surgissent des difficultés dans les couples, les femmes envisagent d'assumer leur autonomie. S'engage alors une réflexion sur leur devenir. Lors des entretiens, nous essayons de débroussailler cette problématique et de fixer des priorités.» La conjoncture actuelle n'encourage pas les choix d'autonomie. «Je suis convaincue

que certaines femmes ne sont pas en mesure de faire un vrai choix. Elles ont peur d'assumer leur avenir professionnel. Elles préfèrent trouver un arrangement.»

Difficile de savoir ce que décident les femmes à l'issue des entretiens. On peut estimer toutefois que rares sont celles qui osent changer leur situation. «Côté réussite, je cite toujours le cas d'une jeune femme, sans formation, divorcée, mère de trois enfants, qui a décidé de s'engager dans une formation qui dure six ans.»

Autre terrain d'observation privilégié pour traquer les conséquences de la crise: le cours intitulé «réinsertion professionnelle des femmes» organisé sous l'égide de l'Université populaire jurassienne. Proposé pour la première fois en 1981, il en est aujourd'hui à sa treizième édition. Lucine Jobin, une des animatrices, déclare: «Le public a changé. Au début, les femmes qui s'inscrivaient à ce cours avaient du temps devant elles. Elles ne vivaient pas de situations d'urgence. Leurs enfants étaient souvent élevés. Elles voulaient reprendre un travail par intérêt ou pour

arrondir les fins de mois. Aujourd'hui, trois quarts des participantes doivent travailler dans l'immédiat. La plupart sont chômeuses. Elles cherchent à réorienter leur vie, à trouver de nouvelles voies de formation. Il y a aussi les autres, celles qui viennent de divorcer et qui se retrouvent avec leurs enfants à nourrir et à élever.»

## Plus d'échanges

Autre constat, la mentalité est différente. Dans les années quatre-vingts, la plupart des inscrites au cours proposé par l'Université populaire jurassienne n'avaient guère d'idées sur les démarches à entreprendre pour réussir une réinsertion professionnelle. Elles étaient sorties du circuit économique depuis belle lurette. Aujourd'hui, «les participantes ont gardé un lien avec le monde du travail. Elles en ont suivi l'évolution. Elles éprouvent certes quelques difficultés dans le domaine pratique. Il faut relever toutefois que le cours met surtout l'accent sur une re-



Se former pour réussir.

(Photo Jacques Maillard)



cherche personnelle: qui je suis aujourd'hui, que puis-je faire plus tard avec ce que j'ai acquis à la maison, au travers du bénévolat, dans les associations, etc.?»

Afin de mieux s'adapter à la réalité, le cours a subi des modifications. Les discussions prévues avec le Service d'orientation professionnelle ont gagné en importance. On parle aussi de tout ce qui a trait au domaine du droit du travail, des assurances sociales, des possibilités de recyclage, etc.

«Rien n'est acquis pour les femmes qui désirent se former. Les décisions des autorités demeurent parfois lettre morte. Ainsi, par exemple, une grande entreprise d'horlogerie qui cherchait du personnel vient de refuser d'engager une ouvrière régleuse. Cette dernière souhaitait se perfectionner en cours d'emploi grâce à un subsidé à la formation proposé par l'Ofiamt.

Autre entorse au principe d'égalité, les rituelles questions posées par les employeurs sur les projets de vie et sur l'organisation de la garde des enfants.»

Ces barrières ont toujours existé dans la vie des femmes. Aujourd'hui, dans une période de crise, elles sont difficilement franchissables. Le parcours d'une recherche d'emploi devient aussi exténuant qu'une performance sportive, la déprime en plus...



**La recherche incessante, les réponses négatives qui s'accumulent et c'est le cercle infernal d'où il faut sortir au plus vite.**

Dernière adaptation du cours à l'évolution de la société: la mise à l'œuvre d'une maintenance. Les femmes ne se dispersent plus à la fin du cours. Elles se retrouvent trois fois par an afin d'échanger leurs expériences.

Et Lucine Jobin de conclure: «Ces ré-

unions sont essentielles, car elles permettent de garder l'enthousiasme qui règne à la fin d'un cours. Je dois dire que les femmes que nous côtoyons sont courageuses, déterminées à réussir une deuxième vie.»

**Nicole Ruchti**

## Emprunter pour rembourser

*De plus en plus de femmes ont recours au petit crédit pour faire face aux engagements.*

Une solution efficace et discrète à vos problèmes d'argent! – «Crédit personnel sans garanties!» – «Prêt rapide, également pour le rachat d'un autre crédit!»... Ces petites annonces alléchantes pullulent dans nos quotidiens, attirant et liant environ un ménage sur quatre. Un style de vie qui peut coûter cher. En Valais, par exemple, plus de deux tiers des bas revenus sont grevés par un crédit non hypothécaire, et le remboursement d'un prêt entraîne des difficultés pour 30% des débiteurs.

Chargé de recherches au Centre social protestant du canton de Vaud, Jean-Pierre Tabin s'est livré à une réflexion et à une enquête sur le sujet\*. Il dénonce les pièges et engrenages fatals que recèle le recours inconsidéré à ce genre de dépannage ou d'accès à des biens de consommation. Les femmes peuvent se retrouver confrontées à des difficultés à double titre: comme emprunteuses d'une part, comme victimes ou lésées par les choix d'un conjoint d'autre part. (Cas plus fréquent que l'inverse.)

Sans pouvoir disposer de données précises, on peut avancer qu'à situation professionnelle égale les femmes sollicitent moins de crédits que les hommes. L'achat d'une voiture vient en tête des raisons de s'endetter et peut compromettre sérieusement l'équilibre d'un budget. Il n'est pas rare, dans les services sociaux, de rencontrer des hommes ne versant pas de pension alimentaire à leur ex-famille pour s'acquitter de traites élevées relatives à leur voiture. Autre exemple: un père, cumulant deux petits crédits, en obtient un troisième pour s'acheter une Porsche 944, alors qu'il ne verse pas les allocations familiales qu'il doit à la mère de ses enfants.

«La prise d'un petit crédit a des conséquences pour l'ensemble de la famille», relève Jean-Pierre Tabin, lequel déplore le manque de protection des consommateurs. «Il faudrait que le conjoint signe un consentement au prêt, sans forcément être cosolidaire de ce contrat.» Si les femmes semblent gérer leur budget plus prudemment que les hommes, il leur arrive de s'endetter, avec un petit crédit contracté pour un tiers: fils, ami, amant. Les Centres

socials protestants n'ont encore jamais eu connaissance de cas semblables chez les hommes...

Aujourd'hui, la vigilance s'impose, car la crise actuelle, avec son cortège de licenciements, de diminutions de salaire et d'échéances à honorer, pourrait révéler la vulnérabilité de certaines femmes. Déjà quelques dentistes suggèrent à leurs patientes d'emprunter pour payer un traitement. Des écoles privées de secrétariat font miroiter de nouvelles chances professionnelles et encouragent à prendre un crédit. «L'autre problème, constate le chargé de recherches, c'est que les banques qui appliquent des taux d'intérêt relativement bas, autour de 12%, refusent une demande, au nom de leurs critères de rentabilité, si elle émane d'une femme de 40 ans avec deux enfants et au chômage...»

Celle-ci se tournera alors vers des établissements qui pratiquent des taux très hauts, jusqu'à 18%.» Pour éviter la logique inéluctable du surendettement, Jean-Pierre Tabin conseille d'y regarder à deux fois avant de signer un contrat: «D'autres moyens peuvent d'abord être envisagés: des aides à l'assurance maladie, des démarches pour récupérer une pension alimentaire impayée, etc.

Dans certains cas, il est vrai, le recours au petit crédit est la seule solution. Mais l'urgence est mauvaise conseillère! Il est utile d'en parler auparavant avec la Fédération des consommatrices ou avec un service social, afin d'évaluer le risque encouru par rapport aux ressources, et de comparer taux et conditions des différentes banques.»

Il n'y a pas de solutions simples à ces processus complexes d'endettement, mais il existe des mesures de protection sociale à améliorer par rapport aux femmes et à l'ensemble du petit crédit. L'étude du Centre social protestant a le mérite de les analyser.

**Michèle Michellod**

\* Jean-Pierre Tabin, *Misères à crédit, l'endettement en Suisse et ses conséquences*, Association suisse des CSP, Lausanne, Editions La Passerelle, 1992, 200 pages.